dans le champ de la santé publique. Cela permet de rechercher ensemble des moyens de coordination efficaces et pertinents des stratégies et des actions décidées dans le cadre de chaque plan, programme ou politique de santé retenus par un pays ou une région.
Une décentralisation trop importante risque très vite de montrer ses limites dans la mise en route des plans locaux. En effet, trop d'objectifs et normes à respecter à un échelon national (ou régional) risquent de limiter une adaptation des plans locaux aux besoins de santé de la population concernée.
Si certains programmes s'imprègnent fortement des idéaux de la Charte d'Ottawa, peu en font toutefois explicitement référence alors qu'aussi bien la Charte d'Ottawa que celle plus récente de Bangkok [5] accordent une réelle importance à la promotion de la santé comme « politique publique favorable à la santé ». De surcroît, les concepts de promotion de la santé et d'éducation pour la santé semblent être peu maîtrisés, voire « maltraités », tant par les décideurs que par les acteurs de terrain. Dès lors, la conception et la mise en œuvre concrète des objectifs et des actions intégrant le champ de la promotion et de l'éducation pour la santé risquent de ne répondre que partiellement à ces idéaux.
Les programmes/plans/politiques mis en place doivent toujours tenir compte de leur réelle capacité à agir et à répondre aux différents objectifs sanitaires qu'ils se sont fixés.
Il faut continuer à soutenir, renforcer, évaluer, financer tous les efforts déjà consentis afin d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des populations.
Une nouvelle santé publique « sociale » semble voir le jour parce que le concept même de la santé évolue. La santé n'est plus la « non-maladie » ni l'affaire des médecins. Elle concerne désormais tous les citoyens.
Enfin, pour clore ce travail, soulignons que la promotion de la santé/éducation pour la santé ne doit en aucun cas dissocier les dimensions biologiques, psychologiques, sociales, environnementales et culturelles de la santé et doit continuer de prôner une vision holistique de la communauté et de l'individu, vision qui prenne en compte non seulement tous les aspects cognitifs mais surtout qui favorise l'acquisition et le renforcement de compétences et d'aptitudes.

Dominique Doumont, Marie-France Libion et Karine Verstraeten, Unité d'Éducation pour la Santé (RESO) UCL
Contact : Dominique Doumont. Tél.: 02 764 50 76. Courriel : dominique.doumont@uclouvain.be

5 http://www.who.int/healthpromotion/conferences/6gchp/BCHP_fr.pdf

LOCALE

La Plate-forme intersectorielle du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Une initiative au service de la qualité de vie

Préambule

Dans le cadre de sa mission « Initier au niveau de son ressort territorial des dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire », le Centre local de promotion de la santé (CLPS) de Charleroi-Thuin est à l'initiative d'un dispositif intersectoriel sur le territoire de la botte du Hainaut. Cette démarche bénéficie du soutien méthodologique de l'Unité de développement territorial et local de l'ULB et de sa définition du développement local [1] qui rejoint en de nombreux points les stratégies de promotion de la santé.

Par intersectorialité, les acteurs de cette recherche-action entendent le fait de susciter des liens entre les secteurs public, privé et associatif, sans oublier les habitants, dont les centres d'intérêt s'inscrivent dans une pluralité thématique : économique, sociale, culturelle et environnementale. Cette approche globale, intégrée et transversale présuppose que le souci du bien-être collectif et individuel fait partie intégrante de tous les secteurs de la vie sociale et peut faire l'objet de points de rencontre plurielle.
C'est souligner aussi que personne ne peut s'affirmer dédouané de cette recherche d'attention autour de la santé.

Le processus partenarial du projet

Pour initier le processus partenarial et confronter les acteurs en présence à l'intersectorialité, les étapes suivantes ont été franchies :

- identifier les besoins locaux (identification des points forts et des points faibles du territoire, identification des ressources locales), au départ des rencontres avec des acteurs de ce territoire : Fondation Rurale de Wallonie (antenne de l'Entre-Sambre-et-Meuse), AMO Oxyjeune, Fondation Chimay Wartoise, Hainaut Développement (antenne de Chimay), Centre culturel Sudhaina de Chimay;
- partager ces informations avec les acteurs locaux via l'organisation d'une matinée de rencontres intitulée « *Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental ?* » [2].

Lors de cette rencontre, les acteurs locaux présents ont fait les constats suivants :

- la qualité de vie des personnes est influencée par de multiples déterminants propres

1 Le développement local est défini comme « le processus d'innovation territoriale inscrit dans la durabilité. Ce processus s'enracine dans un territoire pertinent, il y fédère et organise en réseau les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et culturels pétris d'une culture commune de projet et dont la finalité est le bien-être collectif et la centralité : l'être humain » (D.-P. Decoster)

2 Voir *Éducation Santé* n°220 de février 2007, pages 14 à 15.

à plusieurs secteurs : *économique, social, culturel et environnemental;*

- l'efficacité des projets locaux voulant intervenir pour améliorer la qualité de vie est conditionnée par une collaboration plus efficiente entre les acteurs issus de ces différents secteurs, une démarche encore peu courante en général et en particulier sur ce territoire;
- les acteurs locaux développent régulièrement, mais ponctuellement des projets dans le cadre d'une démarche partenariale (beaucoup de collaborations et existence de réseaux entre les acteurs du monde socio-culturel). Par contre l'articulation ou la synergie entre les différents secteurs semble moins recherchée ou activée, on ne peut pas parler de stratégie concertée.

Faisant suite à cet événement, et sur base de ces constats, plusieurs associations locales ont souhaité poursuivre la réflexion en se donnant pour objectif de mettre en place une plate-forme intersectorielle.

Une approche globale, intégrée et transversale présuppose que le souci du bien-être collectif et individuel fait partie intégrante de tous les secteurs de la vie sociale et peut faire l'objet de points de rencontre plurielle.

En premier lieu, la définition du projet a été affinée pour vérifier qu'il n'y avait pas de redondance ou de chevauchements avec des démarches existantes (telles que les coordinations sociales locales...). Différents éléments ont ainsi été reconnus spécifiques à la démarche proposée.

La couverture territoriale : le territoire concerné est plus étendu que celui des coordinations locales puisqu'il reprend les cinq communes de la botte du Hainaut et Couvin, Viroinval et Doische (le territoire pertinent a en effet été élargi à la demande de certains acteurs développant des collaborations avec ces communes du sud de la Province de Namur).

La multisectorialité : la volonté est ici de décloisonner la réflexion pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs dont les activités ont un impact sur la qualité de vie des citoyens.

Photo © Isopix

Chimay, siège d'une antenne de Hainaut Développement

Cette démarche vise à sortir de la cohabitation de secteurs pour rechercher des connexions qui susciteront une réelle intersectorialité.

Mise en place de la plate-forme

Les membres de la plate-forme ont travaillé sur la construction de la nature du partenariat et sur l'élaboration de son mode de fonctionnement.

À cette fin, une charte d'engagement [3] reprenant notamment les éléments suivants, a été élaborée collégialement.

Définition de la plate-forme

Cette plate-forme est définie comme un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour les institutions et organismes issus de différents secteurs et thématiques (économique, culturel, social et environnemental) qui désirent travailler sur le développement local durable et sur l'amélioration de la santé et du bien-être de la population du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Il s'agit d'une démarche de progrès social qui intègre les besoins individuels.

Les membres de cette plate-forme se reconnaissent mutuellement des compétences et une capacité d'influence dont l'atout majeur se caractérise par leur diversité et pluralité. La plate-forme fait apparaître les complémentarités entre ses membres, elle favorise la communication et leur aptitude à agir ensemble de manière coordonnée. Elle devient ainsi un outil pouvant générer réflexions et actions pour le développement et la revitalisation du territoire couvert.

Objectifs

Les objectifs de la plate-forme intersectorielle sont :

- d'identifier des acteurs locaux issus de différents secteurs et thématiques;
- de donner une plus grande visibilité et accessibilité à l'information et aux ressources existantes;
- de fédérer des acteurs locaux dont les actions ont un impact sur la santé et sur la qualité de vie des citoyens de leur territoire;
- de développer un effet « caisse de résonance » pour les activités organisées par les différents secteurs : visibilité et reconnaissance à plus grande échelle, meilleure diffusion de l'information, association positive à une démarche symbolisant le dynamisme, la collaboration et la mobilisation d'une région;
- de réaliser des économies d'échelle par la mutualisation des ressources et des compétences.

Les moyens que la plate-forme va développer pour atteindre ces objectifs sont :

- la mise en commun des ressources, des connaissances et de l'expertise de chaque secteur, afin de construire une vision globale des problématiques qui les intéressent;
- la mise en place de projets ou d'interventions basés sur cette vision globale et intégrée;

3 À ce jour, cette charte a été signée par les institutions suivantes : Fondation Rurale de Wallonie (antenne Entre-Sambre-et-Meuse), Centre de Guidance de Chimay, Aide et Soins à Domicile Hainaut Oriental, Centre PMS de la Communauté française (Couvin), Aide à Domicile en Milieu Rural, Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin.

- la connexion entre réseaux, via l'appartenance des membres de la plate-forme à différents réseaux existants, c'est-à-dire la mise en œuvre concrète de l'intersectorialité;
- la mise à disposition des capacités et des moyens permettant d'agir sur des problèmes complexes qui ne peuvent être résolus par un seul secteur ou acteur;
- le développement, par le maillage des institutions, d'une capacité de veille qui soit une force de réaction et de mobilisation rapide permettant, par exemple, de réagir à des situations « urgentes », de se placer au mieux sur différents appels à projets...

Moyens à mettre en œuvre

Ensuite, pour atteindre les objectifs fixés, les membres de la plate-forme ont choisi d'adopter les trois démarches suivantes.

Construction d'un site web

La création du site est le prétexte à la cohésion partenariale, elle canalise l'échange d'informations propres à chaque acteur : son mode de fonctionnement, sa zone d'influence, sa culture interne, son financement, etc. Elle permet également la constitution d'un capital social entre les acteurs auquel chacun pourra faire appel dans sa pratique professionnelle.

Cette tâche conjointe tisse surtout des liens de confiance qui seront un levier efficace dans la vie de la plate-forme.

Ce site web, outil au service de l'échange, du partenariat et de l'émergence de projets, permettra :

- de relayer les activités de la plate-forme (présentation des missions des organismes la composant, présentation de besoins partagés pouvant déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles) et d'ainsi élargir les partenariats au fur et à mesure de la mise en place d'actions spécifiques;
- la mise à disposition d'un répertoire d'organismes issus de différents secteurs et qui portent une attention particulière à la qualité de vie des personnes (ce répertoire en ligne a l'avantage de pouvoir être mis à jour régulièrement par l'ajout et/ou la correction des données et de ne pas présenter de coût d'impression papier);
- la création d'un espace d'émergence de projets et de collaborations (via un « forum »).

Une recherche de financement est actuellement en cours pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de cet outil.

Cette tâche commune fortifie le partenariat local car il concrétise un enjeu et un défi partagés.

Organisation d'échange d'information et de présentation de projets

Lors de chaque réunion des membres de la plate-forme, une présentation d'un partenaire est mise à l'ordre du jour. Cette démarche a pour objet d'aboutir à une identification de besoins partagés pouvant ensuite déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles.

> La plate-forme devient ainsi un outil pouvant générer réflexions et actions pour le développement et la revitalisation du territoire couvert.

Concrètement, un membre de la plate-forme présente ses activités en détail lors de chaque réunion, et chaque présentation est l'occasion d'identifier les éléments en lien avec le rôle que la plate-forme intersectorielle peut assumer :

- **identifier ce qui existe et ce qui manque au niveau des structures locales.** Sur base de cette démarche, enrichir le répertoire local prévu sur le site web et/ou stimuler la création de nouveaux services (exemple : mise en avant du manque d'espaces de discussion dans les écoles, ce qui a mené à un projet de « salle d'écoute »);
- **échanger sur des expériences existantes.** Sur base de cette démarche, mieux faire connaître les initiatives locales, créer des liens entre les dispositifs existants et enrichir le répertoire local prévu sur le site web (exemples : organisation à Momignies d'une exposition « Tom et Babette » sur le thème de l'alimentation, projet école des consommateurs à Beaumont, asbl Échanges à Vergnies, restaurant social de Beaumont, réalisation d'un DVD sur le racket, organisation d'une « matinée santé » à l'école Technique de la Communauté française de Rance...);
- **mettre en place des collaborations.** Les échanges peuvent amener certains membres de la plate-forme à mettre en place ou à approfondir des démarches communes (exemples : liens possibles entre les projets du PPP [4] de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance et le projet de mise en place d'une Maison Communautaire à Sivry-Rance via le développement d'un axe intergénérationnel, identification de partenariats possibles entre le *Cluster Botha* [4] et les PPP dans le cadre du travail des groupes « socialisation », questionnement sur les pistes éventuelles de collaboration avec les acteurs du secteur économique en ce qui concerne l'aide à la création d'entreprises et pour la mise à l'emploi de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale...);
- **augmenter la connaissance des services.** Avoir une meilleure connaissance de leurs modes de fonctionnement, contraintes, limites, compétences... afin d'optimaliser les relations entre les structures locales (exemple : nouvelles collaborations entre le Centre de Guidance, le Centre PMS de la Communauté française de Couvin et le CPAS de Beaumont);
- **identifier des problématiques locales :** faire émerger des problématiques pouvant ensuite déboucher sur l'organisation d'actions communes et intersectorielles (exemples : alimentation, assuétudes, alphabétisation, marketing/publicité, crédit, gestion budget, parentalité, éducation, mobilité, sécurité routière, emploi, identification du décalage entre les attentes de certaines entreprises – recherche de personnel qualifié et opérationnel – et le profil du public du *Cluster Botha*, méconnaissance de l'AWIPH et de ses services par certaines personnes fragilisées qui ne maîtrisent pas les démarches et les droits qu'elles pourraient faire valoir...).

À ce jour, les présentations suivantes ont eu lieu : Centre de Guidance de Chimay, Plan de prévention et de proximité (PPP) de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance, *Cluster Botha*,

4 Les Plans de prévention et de proximité sont développés au départ d'appels à projets portés par les communes et financés par la Région wallonne. Depuis 2009, ils sont devenus Plans de cohésion sociale (http://cohesionsociale.wallonie.be/spip/rubrique.php3 ?id_rubrique=173). Le Cluster Botha est un projet porté par les CPAS de Beaumont, Sivry-Rance et Froidchapelle dont l'objet est de proposer une aide et un accompagnement dans le processus de recherche d'emploi pour des personnes bénéficiaires du revenu d'intégration ou demandeurs d'emploi. Pour plus d'infos : www.jobdeclic.be/index.php ?option =com_myjspace&task=view_page&id=83&Itemid=59.

Académie de Musique de Sivry-Rance. Les prochaines présentations prévues sont : Hainaut Développement, Antenne du sud Hainaut, Aide et soins à domicile Hainaut Oriental, Centre de Santé des Fagnes.

Lors de ces présentations, il a aussi été fait référence à des enquêtes : dans le cadre de la guidance sociale énergétique, enquête en collaboration avec l'asbl Pro-énergie qui a abouti à la réalisation d'actions d'informations, d'animations dans les écoles; enquête de satisfaction menée par l'ASD auprès de 6500 personnes, faisant état de besoins exprimés par une certaine partie de la population; analyse des problématiques liées à la jeunesse réalisée par le Groupe Thiérache...

L'accumulation de ce type d'informations va permettre à terme d'obtenir les éléments nécessaires à la réalisation d'un « diagnostic » du territoire, sur lequel il sera possible de baser l'élaboration de projets intersectoriels. Il sera alors intéressant de pouvoir diffuser le résultat de ces enquêtes (identification de besoins non couverts, de problématiques prioritaires...), notamment via le futur site web.

C'est aussi l'embryon d'une veille stratégique locale prompte à réagir à toutes opportunités favorables à la finalité commune des partenaires : l'amélioration du bien-être collectif et par voie de conséquence la santé collective et individuelle.

Organisation d'événement

Ce fut, le 30 septembre 2008, l'organisation d'une rencontre « Présentation d'un panorama socio-démographique du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse » [5].

À destination des acteurs locaux (élus, professionnels...) travaillant dans les secteurs de l'environnement, du social, de la culture et de l'économie, cette matinée a été construite sur base de la présentation d'outils statistiques et d'une analyse socio-démographique du territoire du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse (plus précisément des communes de Beaumont, Chimay, Couvin, Doische, Froidchapelle, Momignies, Sivry-Rance et Viroinval).

Elle s'est articulée autour de deux interventions :

- présentation par l'Unité de Démographie de l'UCL d'un panorama socio-démographique du territoire et d'outils de recherche de données statistiques (à l'échelle de la commune et, dans un avenir proche, à l'échelle du quartier). Cette démarche a permis de bénéficier d'une analyse du territoire (points forts et faibles) sur laquelle construire des actions concrètes et développer les partenariats de la plate-forme;
- présentation de la plate-forme : objectifs, philosophie de travail, mode de fonctionnement et perspectives.

Les objectifs de cette rencontre étaient de proposer aux participants la découverte de nouveaux outils d'analyse, l'identification de points forts et faibles du territoire, la participation à l'identification des actions prioritaires à mener pour le développement du territoire, la découverte d'un dispositif local issu d'un partenariat intersectoriel, et le développement de nouveaux partenariats.

Photo © Isopix

Couvin, composante namuroise de la Plate-forme, sur l'Eau noire

Soutien méthodologique de l'Unité de développement territorial et local (ULB)

À différentes étapes du projet, les membres de la plate-forme ont pu bénéficier du soutien méthodologique de l'Unité de développement territorial et Local (ULB).

Ce soutien s'est traduit par une enquête auprès des membres de la plate-forme dont les résultats ont été présentés en mai 2007 (questionnement sur la pertinence du territoire, sur la composition et l'objet de la plate-forme, ainsi que sur sa méthode de travail), ainsi que par la présentation d'un regard extérieur, en mai 2008, construit sur base de la lecture des PV de réunions.

Ce mode d'accompagnement-miroir permet aussi au cercle partenarial de conserver une ouverture vers l'extérieur et de maintenir un questionnement dynamique et réflexif : « sommes-nous toujours en lien avec les besoins du territoire et cohérents ?»

Concrètement, cette lecture a permis de faire émerger des constats et de renvoyer des questions sur l'évolution du travail de la plate-forme; il s'agissait aussi de réinterroger le processus : qui continue à participer ? Quels sont les enjeux visibles ou non dits des partenaires ?

Constats

Dans nos discussions, la thématique essentielle qui est actuellement abordée est celle du « social ». Les acteurs du monde culturel qui étaient fort présents au début de nos rencontres, ne sont plus là. Il serait intéressant de savoir pourquoi et de voir comment il est possible de les réassocier.

Les partenaires présents sont issus du secteur public (CPAS, PMS Communauté française, Cluster Botha, PPP) et du secteur associatif lui-même parfois issu du secteur public. Il manque donc des représentants du secteur privé-marchand.

Le territoire fixé reste pertinent, mais les parte-

5 Le document de synthèse de cette rencontre est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.clpsct.org/files/rapport_30_09_08.pdf

naires demeurent enfermés dans les contraintes territoriales imposées par leurs pouvoirs subsidiants (ils ne cherchent pas à couvrir l'ensemble du territoire choisi). L'enjeu est ici de pouvoir démontrer la pertinence de celui-ci (via des dispositifs et/ou des partenariats intercommunaux).

Les interventions professionnelles des partenaires peuvent être individuelles ou collectives (notamment en lien avec les activités culturelles).

Un atout appréciable est la présence de partenaires ayant l'habitude de travailler en 'supracommunalité'.

Questions

Ces constats invitent à :

- repenser le partenariat local au niveau de l'approche intersectorielle. Comment aller (re)chercher les secteurs peu présents (privé-marchand) ? Pour faire quoi ?
- repenser l'approche inter-thématiques. Comment aller (re)chercher les acteurs du monde culturel, environnemental et économique ?
- questionner le cadre de vie et le lien avec l'environnement, pour déboucher notamment sur des actions concrètes (l'environnement est partagé par tous et est considéré comme une haute valeur ajoutée de la région);
- établir des alliances « multi niveaux », notamment pour démontrer la pertinence du territoire;
- détecter les besoins partagés, ce qui pourrait déboucher sur de nouveaux partenariats;
- mettre en place une (des) action(s) concrète(s) qui auront pour effet de souder le partenariat actuel; de rendre visible l'existence de la plate-forme; de déboucher sur de nouveaux partenariats, sur l'identification de besoins partagés et/ou répondre à ceux-ci;
- questionner la nature des bénéficiaires des actions des institutions présentes au sein de la plate-forme. De quoi ont-ils besoin en dehors des actions spécifiques de chaque institution ? D'où viennent-ils (est-ce qu'il y a des quartiers ou des villages qui devraient faire l'objet d'une attention prioritaire)?
- réfléchir aux besoins du territoire en termes de services, de formations;
- mettre en place un type de veille stratégique permettant de saisir les opportunités pour répondre aux besoins latents ou exprimés.

Perspective d'actions

Sur base de ces constats et questions, et dans la continuité des actions déjà réalisées, l'organisation des événements suivants est mise en chantier :

- septembre/octobre 2009 : matinée de rencontre sur la question de la mobilité. Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur la problématique (portrait des questions de mobilité), de découvrir des initiatives apportant des solutions à cette problématique (taxi social, transports en commun, initiative de coordination de co-voiturage...), de proposer une analyse « sociologique » des habitudes culturelles liées à la question de la mobilité;
- septembre/octobre 2010 : organisation d'un événement de type « assises du développement », avec présentation via stands ou exposés des dynamiques supracommunales existantes comme par exemple : coordinations sociales, action botte, Hainaut Développement, plate-forme Inform'elles, plate-forme intersectorielle, forum social, GECO (Groupement des entreprises et des acteurs économiques du sud Entre-Sambre-et-Meuse), GAL de la botte du Hainaut (groupe d'action locale soutenu dans la cadre du programme européen de développement rural Leader+); avec aussi des exposés plus théoriques sur la pertinence du travail en intersectorialité; avec enfin l'organisation de tables rondes thématiques suivies d'une analyse transversale (identification des besoins partagés, des forces et faiblesses du territoire et des actions à mener).

Éléments d'analyse et de recommandations

Cette expérience de mise en place d'une plate-forme intersectorielle met en lumière les éléments à prendre en compte dans ce type d'initiative.

La gestion du temps : il est fondamental de s'adapter aux contraintes temporelles des partenaires (par exemple via l'organisation de réunions à intervalles raisonnables – environ toutes les 6 à 8 semaines – mais en proposant des sous-groupes de travail pour faire avancer le projet); en parallèle, il est nécessaire de prendre le temps de se connaître, de créer des liens et des affinités entre partenaires; susciter une temporalité partagée, celle du processus partenarial; éviter les réunions chronophages (rentabiliser le temps).

La gestion des résultats : il faut veiller à arriver assez vite à des réalisations concrètes basées sur l'identification de besoins communs. Le but est d'éviter le sentiment de participer à des réunions stériles, de solidariser les partenaires et de générer du concret, de l'action et de la visibilité (exemples d'actions menées par la plate-forme : définir collégialement une charte d'engagement et un cahier des charges pour la réalisation du site web, co-écrire une demande de subvention, co-organiser des événements au service des objectifs de la plate-forme).

La définition du cadre de travail : il est important de définir de manière claire la finalité du groupe, ses objectifs et son mode de fonctionnement (mais c'est une démarche qui prend du temps également) et éventuellement sa durée de vie.

La définition du territoire : pour être cohérent, il faut veiller à définir un territoire pertinent c'est-à-dire une zone d'action et d'influence partagée par l'ensemble des partenaires et reconnue par ceux-ci.

La gestion des dangers de ce type de partenariat : gérer les logiques contradictoires issues du caractère intersectoriel de la plate-forme (exemple : la notion de rentabilité pourra varier si on la place du point de vue économique ou du point de vue du progrès social).

La mise en avant des atouts du partenariat : travailler dans une logique gagnant-gagnant (la plate-forme doit apporter une plus value pour chacun dans le cadre de son activité première), à partir de l'identification d'enjeux communs qui ne souffrent de concurrence entre les acteurs pressentis à devenir partenaires. Ces enjeux partagés serviront toutefois également les défis singuliers de chaque partenaire pour respecter cette logique gagnant-gagnant.

Dominique-Paule Decoster, chargée de cours et directrice de l'Unité de développement territorial et local à l'Université Libre de Bruxelles, et **Philippe Mouyart,** Directeur du Centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin